EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Guy BALLET, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Philippe GORCE, Jacqueline CHAPON à Alain MARTINET, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Odile SAUGUES à Olivier BIANCHI**
Excusé(e)s :	**Danielle AUROI, Martine REMBERT-MANTELET**
Absent(e)s :	/
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Pascaline BIDOUNG, Madame Danièle GUILLAUME, Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Madame Marie SAVRE et Monsieur Bruno SLAMA entrent en séance avant le vote de la question n° 1.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n° 1 et donne pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT.
Madame Marie SAVRE quitte la séance après le vote de la question n° 5.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET après le vote de la question n° 5.
Monsieur Jérôme GODARD revient en séance avant le vote de la question n° 16 et reprend son pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT.

Vœu c)

VOEU CONCERNANT L'ADOPTION DU DROIT DE VOTE DES RÉSIDENTS ÉTRANGERS NON COMMUNAUTAIRES AUX ÉLECTIONS LOCALES PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

8 élus ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : Monsieur Yves REVERSEAU

En Europe, la Belgique, le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suède, la Finlande, l'Estonie, la Slovénie, la Lituanie, la Hongrie et la Slovaquie appliquent le droit de vote des étrangers aux élections locales sans problème.
La patrie des Droits de l'Homme sera-t-elle le dernier pays de l'Union européenne à le mettre en œuvre ?

Le Conseil municipal de Clermont-Ferrand, réuni le 20 décembre 2012,

- répond à l'appel du Président de la République du 13 novembre dernier à travailler à la constitution d'une majorité au Parlement ou dans la société pour adopter le droit de vote des résidents étrangers non communautaires aux élections locales ;

- en réaffirmant son attachement à la citoyenneté de résidence, à l'adoption d'un droit de vote des étrangers aux élections locales, porteur de progrès en matière d'égalité de droit et de cohésion sociale, afin de ne pas exclure des femmes et des hommes qui, dans la commune, produisent des richesses et des services, contribuent par l'impôt à ses ressources, et participent à la vie associative, sociale, culturelle et sportive.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 janvier 2013

Le Maire,

Serge GODARD